



Extrait du Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie d'Aix-Marseille

<http://www.snalc.org/snalc2015/spip.php?article226>

LA COUR DES COMPTES COÛTE-T-ELLE TROP CHER ?

- Actualités - 2015/2016 -

Date de mise en ligne : mardi 29 septembre 2015



Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie

d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

Communiqué de presse du SNALC-FGAF du 29 septembre 2015 :

La Cour des comptes coûte-t-elle trop cher ?

Le SNALC-FGAF a pris connaissance avec ennui et bâillements de la dernière livraison en date de la Cour des comptes sur le coût du lycée. Notre noble institution ne s'est pas trop fatiguée dans ses préconisations, puisqu'il s'agit tout simplement de réduire les heures de cours, réduire les cours en groupes à effectif réduits, supprimer des options (la « diversité » de l'offre étant perfidement renommée « dispersion ») ou encore d'utiliser le numérique pour enseigner à distance. **Il n'y a pas à dire : le lycée de demain version Cour des comptes fait rêver.** Nous conseillons à la Cour de jeter un oeil sur le « Lycée de tous les savoirs » du SNALC, autrement plus intéressant.

Le SNALC-FGAF a également apprécié en connaisseur l'attaque portée contre le baccalauréat, la charge menée contre la voie professionnelle qui coûte quand même bien cher avec ses ateliers et son matériel, ainsi que le questionnement sur la nécessité d'avoir encore une voie technologique. **Vraiment, rien ne manque à ce rapport, sinon une poubelle pour l'y déposer.**

Le SNALC-FGAF ne s'étonne même plus de la parution d'un tel rapport à un moment fort opportun : **il s'agit là sans nul doute de préparer l'opinion publique à une réforme du lycée à venir.**

Enfin, le SNALC-FGAF veut citer François Hollande, qui tenait les propos suivants en 1989 : « Si je ne faisais absolument rien à la Cour des comptes, je continuerais à gagner 15 000 F par mois, 25 000 si je faisais des rapports [...]. Bref, je serais totalement libre ; je serais un vrai privilégié. ». **Le SNALC attend donc avec impatience le rapport de la Cour des comptes sur le coût de la Cour des comptes, au regard de son efficience.**

Contact : Jean-Rémi GIRARD, Vice-président du SNALC-FGAF, girardsnalc@yahoo.fr

[VERSION IMPRIMABLE](#)